

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 52 (1916)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

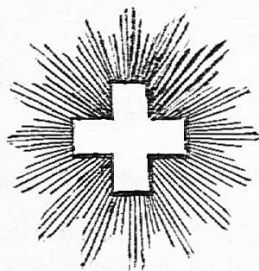
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N° 27



LAUSANNE

8 Juillet 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *La fin d'une politique : Marignan.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Le nom de famille (Elocution. Orthographe. Rédaction. Récitation).* — *Arithmétique.*

LA FIN D'UNE POLITIQUE : MARIGNAN.

La guerre actuelle n'a pas empêché les historiens français de rappeler à leurs compatriotes que les années 1915 et 1916 marquaient le quatrième centenaire de la bataille de Marignan et du traité de Fribourg qui en fut la conséquence. L'un d'eux, M. Jacques de Dampierre, s'en excuse même par ces lignes : « Les Suisses nous pardonneront de célébrer, parmi les fastes de notre passé national, le quatrième centenaire d'une victoire que leur héroïsme nous rendit si particulièrement chère ! » Le mot est chevaleresque et digne d'un fils de France. Seules les préoccupations actuelles nous ont fait oublier ce glorieux fait d'armes qui porta si haut la renommée des Suisses. Loin de passer sous silence cette défaite, nous devrions la célébrer à l'égal d'une victoire à cause des conséquences qu'elle eut pour notre pays.

Au début du XVI^e siècle, la France commençait une ère nouvelle. La guerre de Cent Ans avait pris fin. Charles VII était mort et le règne de Louis XII était sur son déclin. Une nouvelle génération vaillante et forte s'était levée qui, après avoir libéré le territoire envahi par les Anglais, rêvait de mettre à profit les leçons de ces derniers. En effet, c'est aux Anglais que la France emprunta, en les perfectionnant, les armes et les méthodes de guerre qui lui avaient causé tant de mal. A la bataille de Crécy, l'artillerie

anglaise avait soulevé l'indignation générale. On la disait « contraire au droit des gens, parce qu'elle effrayait les chevaux et empêchait, de cette manière, les chevaliers de combattre à armes égales ». La leçon de Crécy avait profité : un siècle plus tard, l'artillerie française était la première du monde. En 1515, avec François 1^{er}, la France était devenue un Etat moderne, en ce sens qu'elle était unifiée, disciplinée et outillée pour la guerre comme pour la paix. Le temps de la lutte contre l'Angleterre était terminé. La France avait pris conscience de sa force, et son jeune roi rêvait de jouer un rôle politique de premier ordre. C'est alors que se pose la question du Milanais. Ce duché, pris par les Français, avait été réoccupé par les Suisses après la bataille de Novare. Trois puissances gênaient la France dans son expansion vers l'Italie : l'empereur, le pape et les Suisses. Pour donner la main à ses alliés de Venise, François I^{er} n'hésita pas à envahir la plaine du Pô, et jamais expédition militaire ne fut préparée avec plus de soin. L'Italie était divisée : sous son prestige médiéval, l'empereur d'Allemagne cachait les intrigues qui ruinait ses Etats ; le pape Jules II était mort. La situation européenne semblait donc favoriser les ambitions françaises. Seule, une puissance militaire — née des luttes pour l'indépendance — s'était constamment développée à l'abri de ses montagnes. Telle était devenue la Suisse à l'aube du XVI^e siècle. En effet, les hommes libres des cantons avaient réussi à défendre leurs libertés locales contre l'emprise de leurs voisins avides et une fierté indomptable soutenait leurs rudes et valeureuses milices.

Quand on apprit, outre-monts, que le roi de France marchait vers les Alpes pour restaurer son autorité sur le Milanais, le pape et l'empereur résolurent d'agir. Cependant ni l'un ni l'autre n'était prêt à faire face au danger. C'est alors que le cardinal Matthieu Schinner — l'ennemi juré des Français — entraîna les Suisses dans le conflit, autant par son éloquence que par ses promesses. Au nombre de vingt mille, ceux-ci allèrent se poster aux débouchés du Mont-Cenis pour arrêter les Français ; mais, François I^{er} averti, franchit en d'autres points les cols des Alpes. Déçus, les Suisses se replièrent en hâte, tandis que le roi de France chercha

à entamer avec eux des pourparlers en vue d'une entente. Son objectif — il ne faut pas l'oublier — était Milan, d'où il fallait chasser les Sforza. Les Suisses n'étaient donc que des adversaires occasionnels qu'il fallait éloigner à tout prix. La marche rapide des Français avait étonné le monde ; l'empereur et le pape n'en étaient qu'aux préparatifs ; seuls les Suisses barraient la route aux envahisseurs. Se sentant seuls pour la lutte, les délégués des cantons acceptèrent les propositions du roi de France. Le 8 septembre 1515, un arrangement était signé, prélude d'une paix prochaine. Mais l'accord n'était pas complet au sein de l'armée des Confédérés réunie à Milan. Profitant de ces divisions, le cardinal Schinner sut enflammer ses compatriotes et les entraîner au combat. Par une attaque brusquée, les Suisses se précipitèrent sur le camp de François I^{er}, établi sans défiance à Marignan. Fidèles à leur tactique, ils chargèrent en masse sur seize rangs de profondeur. « Les rangs suisses, dit M. Jacques de Dampierre, étaient hérissés de piques si longues que les cavaliers les mieux bardés de fer ne pouvaient espérer atteindre de front les hommes du premier rang. Pour protéger les flancs de ces gros bataillons, lourds et massifs comme la phalange macédonienne, les joueurs d'épée maniaient à deux mains ces lames énormes dont le moulinet était fatal aux jarrets des chevaux. » Mais les Confédérés avaient compté sans l'artillerie française qui, à Marignan, se composait de soixante-quatorze canons lourds, sans compter les obusiers. Cette supériorité permit aux Français de briser l'attaque la plus impétueuse qu'ils aient subie. Décimés, mais non abattus, les soldats des cantons se retirent du champ de bataille en faisant cette héroïque retraite que le pinceau de Hodler a immortalisée. Certains historiens prétendent que François I^{er} n'osa pas les poursuivre. Il semble bien plutôt qu'il évita ainsi de les humilier, afin de gagner leur estime et leur précieuse amitié. Pour lui, la victoire de Marignan était grosse de conséquences, puisqu'elle lui livrait l'Italie. Craignant, à juste titre, un retour offensif des Suisses, François I^{er} reprit la politique de son devancier Louis IX. Par l'abandon du Tessin et de larges concessions financières, il conclut le traité de Fribourg en 1516, traité d'une importance capitale pour la Suisse.

Nous sommes trop enclins à méconnaître l'importance qu'a eue pour notre pays, la « bataille des géants ». Elle exerça sur les destinées de notre patrie une influence aussi décisive que Morgarten. En 1315, les Suisses conquièrent l'indépendance puis étendent leurs territoires. En 1515, la bataille de Marignan mit fin, à tout jamais, à la guerre d'expansion. Dès lors, les cantons prirent la sage décision de ne plus se mêler des affaires de l'Europe. Sans doute, ils guerroyèrent encore, mais ce ne fut plus que comme mercenaires, à la solde des princes. Désormais, le pays s'achemina peu à peu vers cette politique de neutralité consacrée par le congrès de Vienne en 1815, politique qui permit à la Suisse de rester en dehors des conflits et surtout du grand conflit actuel. Ne l'oublions pas, François I^{er} rendit un fier service à nos aïeux en leur barrant la route des conquêtes. Il semble pourtant que les tristes expériences faites après les guerres de Bourgogne auraient dû ouvrir les yeux des hommes d'Etat suisses. Marignan fut encore et surtout la défaite du cardinal Schinner, ce prélat de pauvre origine, dévoré d'ambition qui rêvait de s'asseoir sur le trône pontifical. Désormais le grand vaincu rentra dans l'ombre et les Suisses cessèrent d'être effectivement les défenseurs du saint-siège.

Il nous a paru bon, en ces temps troublés, de rappeler ce quatre centième anniversaire. Toute notre histoire peut se résumer en quatre grandes dates : 1315, c'est Morgarten et l'indépendance ; 1415, marque, avec la conquête de l'Argovie, le point de départ de de cette politique d'expansion qui devait prendre fin en 1515 à Marignan. Dès lors, c'est l'orientation vers la politique de neutralité tout en maintenant d'étroites relations avec la plus grande puissance de l'époque, la France. 1815, enfin, consacre officiellement cette neutralité, payée si chèrement sur les champs de bataille.

Pour la France, une des conséquences de Marignan — et non la moins importante — fut l'alliance des Suisses dont la valeur guerrière, après s'être affirmée dans la lutte contre le puissant duc de Bourgogne et, plus tard, contre l'empereur Maximilien, venait, dans les plaines lombardes, de faire l'émerveillement de l'Europe.

PAUL CHAPUIS.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — L'éducation civique. — Nous nous faisons un devoir en même temps qu'un plaisir de relever ici les magnifiques paroles prononcées sur ce sujet, pendant la session actuelle des Chambres fédérales, par un membre de la députation vaudoise :

« On a beaucoup parlé ces derniers temps d'éducation civique et de la part qui incombe à la Confédération dans ce travail. Le sentiment national aurait-il maintenant besoin chez nous d'être subventionné par la caisse fédérale ?

Le plus beau don que nous puissions faire à la jeunesse suisse est celui d'une Confédération régie par la loi suprême de la vérité et de la justice et par des pouvoirs publics gouvernant à ciel ouvert. Alors notre peuple et notre jeunesse, épris de clarté, iront à la Confédération et l'aimeront comme on aime la beauté qui n'est qu'une des formes de la lumière ».

L. G.

***** Un « filleul » interné.** — Un Français, interné à Châtel-Saint-Denis (Fribourg), était le « filleul » d'une classe primaire de filles d'Yverdon.

Les élèves qui avaient contribué à adoucir son sort pendant sa captivité, apprenant qu'il était en Suisse, désiraient vivement faire sa connaissance. Elles l'invitèrent à venir à Yverdon et lui offrirent le voyage. Tout heureux, il accepta et vint leur faire la visite désirée. Et, c'est entouré de toute une escorte de fillettes qu'il visita la ville et assista à un concert. Le sergent français du 45^e régiment d'infanterie repartit le lendemain, après avoir été choyé par toutes celles qui l'avaient secouru pendant son séjour forcé en Allemagne.

L. G.

***** Balayage des classes.** — Nous lisons, dans un journal local, que le Conseil général d'une petite commune vaudoise vient de décider la suppression du balayage des classes par les élèves.

— Voici une sage décision et nous nous demandons comment il se peut que bon nombre de communes n'aient pu encore consentir à ce petit sacrifice, quand on pense à tous les dangers auxquels sont exposés ces petits écoliers inexpérimentés dans l'art de tenir un balai, et qui sont obligés d'accomplir une besogne à laquelle ils ne sont point habitués. Si l'on veut lutter efficacement contre la tuberculose, ce n'est pas en obligeant nos enfants à rester dans un nuage de poussière soulevé par des mains inhabiles.

Et que dire des communes qui avaient supprimé ce balayage, il y a plusieurs années, et qui l'ont rétabli depuis la mobilisation de 1914, sous prétexte d'économie ?

L. G.

***** Notre Comptoir vaudois d'échantillons.** — On recommande aux instituteurs et aux institutrices qui passent à Lausanne, à l'occasion de leur course scolaire, de ne point manquer de conduire leurs élèves au Comptoir vaudois des échantillons qui se trouve aux Galeries du Commerce. C'est une excellente occasion pour leur faire voir et comprendre tout ce qui se fait dans le pays et pour leur montrer toutes les ressources dont dispose notre industrie. Il y a là

matière pour une leçon de choses du plus grand intérêt. C'est un moyen de nous préparer à faire face à la lutte économique qui empirera, probablement, après le cataclisme actuel.

L. G.

NEUCHÂTEL. — **Société pédagogique neuchâteloise.** Deuxième réunion trisannuelle au Locle, les 16 et 17 juin 1916.

Première journée.

Vendredi 16 juin, l'hospitalière cité du Locle, la « mère commune des montagnes neuchâteloises », accueillait 350 instituteurs et institutrices, accourus de toutes les régions du pays. La nature montagnarde, à la vigoureuse frondaison, avait encore toute sa fraîcheur printanière; les chauds rayons d'un radieux soleil et le plus cordial des accueils avaient mis la joie dans les cœurs.

Les participants se rendirent d'abord au local de la Croix-Bleue pour y toucher les cartes de fête et les insignes et où une collation leur fut gracieusement offerte. L'insigne de fête représentant une charmante tête d'enfant, est une petite merveille d'art, sortie des ateliers Huguenin frères (fabrique Niel.) Il en est de même de la carte de fête, très artistique, reproduction d'une remarquable aquarelle d'un instituteur loclois, M. Ch. Bernard Jeanneret et représentant une des vieilles fermes si caractéristiques du haut Jura.

La première séance de la Pédagogique eut lieu à l'Oratoire sous la présidence de M. Fritz Hoffmann.

M. William Baillo, Président de la section du Locle, avec verve et humour, souhaite une cordiale bienvenue au corps enseignant et, en termes heureux, caractérise et la région et sa population si active et si hospitalière.

Rapport sur les examens. M. Albert Gutter, instituteur à Bevaix, donne ensuite lecture d'un substantiel et objectif rapport, sur la *question des examens*. Après une discussion courte, mais animée, au cours de laquelle on n'entendit guère que les adversaires de l'examen obligatoire de sortie, l'assemblée, à la presque unanimité, vota les deux conclusions suivantes :

1. *Les examens, résultant de la collaboration des Commissions scolaires et du Corps enseignant, exercent un contrôle utile sur l'enseignement donné dans nos écoles.*

2. *La suppression des examens obligatoires de sortie s'impose : car d'une manière générale, ils sont devenus la préoccupation principale des maîtres du degré supérieur, auxquels ils font perdre de vue le rôle éducatif de l'école.*

* * *

A midi et demi, un excellent diner est servi au Casino. Sous l'habile et enjouée direction de M. J. Ed. Matthey, major de table, les productions de « l'orchestre des Monts » dont tous les musiciens sont des collègues du Locle, alternent avec les discours.

C'est d'abord M. l'Inspecteur L. Latour qui salue les membres du Corps enseignant neuchâtelois et les félicite de la dignité et de l'objectivité de la discussion du matin. Il apporte à ses collaborateurs, au milieu desquels il travaille depuis un quart de siècle, l'expression de sa gratitude pour l'œuvre accomplie. Puis il exprime à M. G. Séailles, toute notre admiration pour nos collègues, les instituteurs de France, qui font si noblement et si vaillamment leur devoir et

qui, le sourire aux lèvres, entraînent leurs camarades vers les sublimes sacrifices, pour assurer le triomphe du droit et de la justice ! Oui ce sera la tâche de l'école de préparer des hommes qui sauront toujours mieux pratiquer les œuvres de fraternité et de solidarité sociales, et qui haïront de plus en plus les œuvres odieuses de la guerre, dictées par l'égoïsme et l'ambition. Oui, M. Séailles, nous souffrons vos souffrances et nous vivons de vos espoirs ! M. le *docteur Richard*, Conseiller communal, exprime aux ouvriers de l'école primaire, la sincère reconnaissance des autorités communales. Dans un remarquable discours, il nous déclare qu'une longue expérience lui a prouvé que nous possédons mal notre langue ; trop souvent nous ignorons le mot propre. Comprenons et parlons mieux cette belle langue française qui est devenue le synonyme de vaillance, de courage et de loyauté ! Vous aurez, nous dit-il encore, la belle et grande tâche de former la génération nouvelle. Dites-lui bien que si elle veut des droits, elle doit les trouver dans l'accomplissement de tous les devoirs.

M. *Lardet*, Président de la Commission scolaire du Locle, constate avec satisfaction, la bonne entente qui règne entre les membres du Corps enseignant loclois et la Commission scolaire. Il sait que le pays peut compter sur son Corps enseignant pour former et développer de jeunes intelligences qui seront, plus tard, les forces vitales du pays.

M. le Conseiller d'Etat *William Rosier* qui nous a fait le plaisir de passer la journée du vendredi au milieu de nous, nous apporte un cordial salut de Genève. Il attire particulièrement l'attention des membres de la Société pédagogique sur l'importance des résolutions prises par MM. les chefs des Départements de l'Instruction publique, en ce qui concerne « l'Education civique ». Il rappelle en terminant que la Société pédagogique neuchâteloise a l'honneur de diriger les destinées de la Romande et salue le futur congrès scolaire romand à Neuchâtel !

Visites de fabriques. L'après-midi du vendredi fut consacré à la visite extraordinairement intéressante d'établissements industriels et scolaires. Le technikum, la fabrique de chocolat et confiserie Klaus, la fabrique Niel (Huguenin, frères) reçurent chacun un groupe nombreux de visiteurs.

Conférence Séailles. A 5 heures, au Temple français, eut lieu la première conférence de M. Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne sur ce sujet :

L'enseignement de la morale à l'école.

M. le Conseiller d'Etat *Ed. Quartier-la-Tente* présente à l'auditoire le distingué conférencier. Il rappelle entre autres, le rôle remarquable qu'il joua lors de l'affaire Dreyfus, alors que les passions étaient déchainées et où, avec d'autres grands Français, il mit son cœur et son intelligence au service du Droit et de la Justice ; il loue la féconde activité de M. Séailles dans la création des Universités populaires en France dont il est resté le président dévoué, enfin M. Quartier-la-Tente adresse une pensée de sincère affection au peuple et au pays dont M. Séailles est l'illustre représentant et envoie un chaleureux salut à la France, qui, dans cette lutte gigantesque, défend la cause des petits peuples, le droit et la liberté.

Pendant une heure et demie, M. Séailles tint son nombreux auditoire sous le charme de sa parole claire et limpide. Quoique bon nombre de considérations

de son discours ne s'appliquassent pas à notre milieu, nous n'avons pu qu'admirer la noblesse et l'élévation de sa pensée. Il nous semble que tout homme épris de liberté et d'indépendance peut souscrire, sans répudier aucune conviction religieuse, à l'idée que l'Ecole doit se borner à faire l'éducation morale laïque de l'enfant et qu'il appartient à l'Eglise et à la famille de faire son éducation religieuse. Il faut que l'instituteur soit une personnalité morale pour inculquer à l'enfant, l'amour du bien et lui fournir les notions qui en feront un homme libre.

Par ces quelques remarques nous avons *essayé* de résumer, bien médiocrement hélas ! les grandes et claires pensées de l'illustre conférencier. Nous aurons la satisfaction de pouvoir relire le texte complet des deux conférences, le Département de l'Instruction publique les fera imprimer et peut-être pourront-elles être remises aux lecteurs de l'*Educateur*.

Un épisode charmant et émouvant clôtura cette première conférence. M. W. Baillod fit lecture d'une charmante et élogieuse lettre d'un instituteur français, interné à Zermatt, adressée à ses collègues suisses ; la lettre était accompagnée d'un joli bouquet de fleurs des Alpes, cueillies sur les pentes des libres montagnes de la Suisse et attachées d'un ruban aux couleurs françaises et destiné à M. Séailles.

La première journée se termina par une soirée familière, au Casino. Nos collègues du Locle, grâce au dévouement de tous, avaient mis, là aussi, tous leurs soins à cette partie de la fête. Les enfants contribuèrent pour une large part à la réussite de la soirée. Ils exécutèrent avec brio les « Chants du Feuillu » de Jaques-Dalcroze et nous ne savons ce qui fut le plus à admirer, de la fraîcheur des voix, de la beauté des costumes ou de la grâce des rondes et des danses. Citons encore une comédie, qui aurait déridé les plus moroses, s'il y en avait eu ; des chœurs et plusieurs morceaux de l'orchestre « la Symphonie » complétèrent très heureusement le programme. Le dévouement de cet orchestre fut mis à rude épreuve par les amateurs de danse qui s'en donnèrent à cœur joie jusqu'à... ici la discrétion la plus élémentaire m'oblige à taire l'heure de clôture. (A suivre.)

H. L. GÉDET

JURA BERNOIS. — Synode libre du district de Courtelary. — Il s'est réuni le samedi, 17 juin, à Péry, sous la présidence de M. Ariste Corbat, instituteur à St-Imier.

M. Léon Richard, instituteur à Villeret, a présenté un excellent travail sur la nomination des maîtres dans les commissions scolaires. Les quatre conclusions de M. Richard ont été adoptées à l'unanimité. Il est utile que le corps enseignant primaire soit représenté dans les commissions des écoles moyennes ou professionnelles de la localité. Il est même dans l'intérêt de ces établissements d'instruction publique que les instituteurs primaires des villages qui envoient des élèves à la ville aient un représentant dans les commissions de surveillance de ces écoles urbaines.

M. Albert Wild, professeur à Saint-Imier, a bien voulu agrémente la séance par une causerie de tout premier intérêt sur l'art du portrait. Les reproductions des tableaux des grands maîtres de différentes écoles (vénitienne, espagnole, flamande, allemande, anglaise et française) que M. Wild a fait défiler devant les yeux, ont éveillé chez ses auditeurs une sincère émotion artistique.

Au vu des rapports de MM. Ariste et Charles Corbat, de Saint-Imier, diverses questions d'ordre administratif furent encore liquidées et la séance levée à midi et demi. Après le banquet traditionnel, les instituteurs, grâce aux démarches de M. Chausse, instituteur à Péry, ont pu visiter la galerie souterraine d'où la fabrique de ciment de Reuchenette tire le calcaire spécial nécessaire à la fabrication de ses produits. La fabrique elle-même reçut aussi la visite du corps enseignant erguélien qui a inscrit une belle et utile journée dans ses annales.

***** Société des instituteurs secondaires du Jura bernois.** — C'est M. Charles Nussbaumer, professeur à l'Ecole cantonale, qui a présidé la réunion des maîtres secondaires jurassiens, le 17 juin dernier, à Porrentruy.

Le rapport administratif a été présenté par M. le Dr Favrot, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Un règlement qui diminue le nombre des cercles et augmente la durée des fonctions du comité, a été ensuite adopté.

C'est dans la section de Bienne que le nouveau comité a été élu pour une période de quatre ans; il a pour président M. le Dr Thiébaud.

M. J. Mertenat, professeur à l'Ecole secondaire des filles à Delémont, a mis ses collègues au courant des démarches faites, par la Société des maîtres secondaires bernois et par la section jurassienne, en vue de réorganiser la faculté pédagogique de l'Université de Berne.

M. le Dr Juillard, de l'Ecole cantonale, a fait ensuite une brillante et captivante conférence sur Juvénal.

Le banquet servi à l'Hôtel du Cheval-Blanc a réuni une quarantaine de participants.

H. GOBAT.

ALLEMAGNE. — Depuis le début des hostilités, il est tombé sur les divers champs de bataille 11.569 instituteurs primaires allemands.

BIBLIOGRAPHIE

Demain. — Pages et Documents (directeur Henri Guilbeaux. — Editeur J.-H. Jeheber, 28, rue du Marché, Genève, Suisse).

Sommaire du N° 6, du 15 Juin 1916 : — Henri Guilbeaux : Propos actuels (Karl Liebknecht. — « Minoritaires » français. — L'Angleterre et le « Droit ». — Pour la paix immédiate.) — Louis-P. Lochner : La conférence des neutres de Stockholm. — Georges Brandès : Appel à la paix. — Georges-D. Herron : Contre la guerre. (Introduction et traduction de Edmondo Peluso). — Ramsay Macdonald : Lettre ouverte aux socialistes français. — Romain Rolland : Voix de femme. Liberté. — Dora-B. Montefiore : L'avenir. — Paul Birukoff : Le procès des Tolstoïens de Moscou. — Roger Pillet : Le Voyage. — Faits, Documents et Gloses : La vie politique et sociale (Allemagne — Angleterre — Belgique — Egypte (Interview de M. Mohamed Fahmy.) — Russie (L. Martoff.) Suède — Suisse.) — En marge de la presse et des périodiques. — Parmi les livres : (A. Bullard — Jean Debrit — Ruysen — Rybalka — Fitz-James — Otlet — Paul Golay — Laskine — Dr Dumesnil — Schmidtbonn — Pierre Hamp — Ch.-L. Philippe — Hardekopf — Schad.) Les organisations : (Ned. Anti-Oorlog Raad — Comité norvégien pour la paix durable — Conférence des neutres de Stockholm — M. Henry Ford — Zimmerwald.) — Actes et Paroles : (Les étudiants de Berlin, etc...) — Nos tablettes : (Appel à nos lecteurs, etc.)

Petit Atlas de Plantes : Nos plantes médicinales. 6 séries de 6 planches en couleurs. — Chr. Meisser, éditeur suisse, Zurich.

C'est de la botanique pratique en cartes postales... de superbes cartes du reste qui reproduisent si fidèlement, avec les plus délicates nuances de couleur, les modèles pris dans leur milieu biologique; que ces plantes et ces fleurs de papier semblent vivantes et parfumées. Des notices explicatives en langue française accompagnent chaque série et résument les principaux caractères et les principales vertus des espèces présentées, sans omettre la manière de les utiliser selon les données scientifiques et populaires. Notre époque a remis en honneur l'usage des simples, mais ceux qui les connaissent réellement et savent les employer à bon escient sont rares. Les manuels abondent, les flores sont légion, mais trop souvent leur caractère et leurs données exclusivement scientifiques rebutent ceux qui n'ont pas fait d'études botaniques systématiques. Le Petit Atlas de plantes dont nous parlons est une œuvre de vulgarisation dans le meilleur sens du terme. On va et on arrive droit au but; grâce à la perfection de l'image, l'identification de la plante est très aisée, même pour les enfants; grâce à la concision de la notice, on apprend vite ce qui importe pratiquement. Au moment où chacun court à la campagne dans les prairies, il convient de signaler la portée pédagogique de cet herbier d'un nouveau genre, tout à la fois si exact, si artistique et si commode. Le Petit Atlas de plantes devrait trouver sa place dans toutes nos écoles. L'éditeur présente également ses planches en tableaux muraux qui trouveront sans doute le meilleur accueil de la part des intéressés, pour l'ornementation des salles d'école et les leçons de botanique.

A la Frontière, en 1870-1871. — Souvenirs extraits des récits de soldats suisses, par WILHELM-J. MEYER, 1^{er} lieutenant. Avec 12 gravures. — Lausanne, Georges Bridel & Cie. Prix : 2 fr.

La mobilisation de l'armée suisse a réveillé le souvenir des événements de la guerre franco-allemande. Si le nombre de ceux qui firent alors la garde à notre frontière est maintenant bien réduit, il n'est que plus opportun de rappeler à la génération actuelle ce que vit et fit la précédente.

C'est dans cette pensée, que le 1^{er} lieutenant W.-J. Meyer, Dr ès lettres et bibliothécaire de la ville de Berne, a extrait des mémoires d'un grand nombre de soldats suisses les scènes les plus caractéristiques de l'occupation des frontières en 1870-1871. Il a groupé ces récits en quelques courts chapitres reliés d'un fil conducteur et ornés de jolies gravures.

Le but de ce petit volume est, au milieu des circonstances sérieuses que nous traversons, de contribuer à entretenir dans l'armée comme dans le peuple un esprit prêt à la défense de la patrie. L'accueil fait à cet ouvrage dans la Suisse allemande a engagé à le mettre à la portée des lecteurs de la Suisse française. *A la Frontière* est une lecture si intéressante et par places si passionnante qu'aucun citoyen suisse ne regrettera d'en avoir fait l'acquisition.

(Voir aux annonces.)

REÇU : Rapport du Comité de l'Asile rural vaudois, à Echichens. 89^e exercice.
M. Daccord, directeur.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES DEGRÉS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le nom de famille.

MATÉRIEL : Actes de naissance, actes d'origine, arbres généalogiques, livres de famille, chroniques de famille ; si possible, registres d'état civil.

VOCABULAIRE : Nom, père, grand-père, aïeul (aïeux), ancêtre, enfant, fils, petit-fils, ascendant, descendant, parenté, génération, famille, lignée, ascendance, descendance, postérité, filiation, généalogie, tronc, branche, bourgeoisie, origine ; l'âme, la conscience, le bien, le devoir, le respect, la vertu, l'abnégation, le sacrifice, la sincérité, la franchise, la modestie, la probité, l'honnêteté, la solidarité ; le mal, le péché, le vice, la faute, le remords, le repentir. — *Les qualités :* Dans notre famille on est consciencieux, vertueux, propre, économe, exact, sincère, reconnaissant, franc, modeste, charitable, dévoué, honnête et probe. — *Les verbes :* Il faut *respecter* son nom, *obéir* à sa conscience, *faire* le bien, *éviter* le mal, *se conformer* au devoir, *pratiquer* la vertu, *aimer* son prochain, *reconnaître* les services rendus, *secourir* les malheureux, *se dévouer* pour les autres, il ne faut pas *rechercher* le plaisir, *fuir* le travail, *médire* d'autrui, *calomnier* son prochain, *envier* ce que possèdent les autres, *mentir*, *tuer* et *voler*.

ELOCUTION : 1. Quel est votre nom de famille ? celui de votre père ? de votre grand-père ? de vos frères, de vos sœurs ? Quel est le nom de famille de votre oncle paternel ? de ses enfants ? — Qu'est-ce que c'est qu'une famille ? Quel était le nom de famille de votre maman avant son mariage ? Et maintenant, quel est son nom de famille ? — Qui connaissez-vous parmi ceux qui portent ou ont porté votre nom de famille ? (Faire dire les ascendants ou descendants de la ligne paternelle.)

2. Nommez les noms de famille de vos camarades ? (Faire apprendre à prononcer et à écrire correctement ces noms.) — Nommez les noms de famille que l'on trouve dans le village ou la ville que vous habitez ? (Les faire écrire ; — se limiter à une vingtaine de noms les plus connus, si l'on est dans une grande localité).

3. D'où viennent les noms de famille ? (A l'époque de la féodalité, les fiefs étant devenus héréditaires, les seigneurs en prirent les noms qui, à leur tour devinrent héréditaires dans les familles. Pour les vilains — gens du peuple — les noms de famille se formèrent peu à peu de leurs prénoms, de leurs professions, du lieu qu'ils habitaient, du pays d'où ils venaient, d'un sobriquet, d'une allusion à un défaut, à une qualité, à une singularité du corps ou de l'esprit.) Nommez quelques noms de famille empruntés à des prénoms ? (Charles, Jaques, André, Martin, Thomas, Paul, Clément, Claude, Robert, Blanche, Berthe, etc.). — Nommez quelques noms empruntés à des professions ? (Charpentier, Boulanger, Maréchal, Fournier, Meunier, Chasseur, Laboureur, Panetier,

Pasteur, Métivier, anciennement moissonneur, Avocat, Clerc, Moine, Prêtre). — A certaines situations ? (Chef, Maire, Patron, Maître, Garçon, Neveu, Valet). — Au règne minéral ? (Roche, Caillou, Diamant, Fer, Plomb). — Au règne végétal ? (Chêne, Poirier, Noyer, Rosier, Laurier, Noisette, Buis, Buisson, Mousse). — Au règne animal ? (Cerf, Loup, Renard, Bœuf, Cheval, Poulain, Chèvre, Pigeon, Merle, Poisson). — Nommez quelques noms de famille tirés d'un rapport direct avec l'homme et le corps humain ? (Homme, Poupon, Nourrisson, Vieillard, Talon, Genou). — Nommez des noms de famille tirés de qualificatifs marquant la couleur, la taille, etc. ? (Blanc, Noir, Gris, Rouge, Roux, Blond, Petit, Gros, Gras, Grand, Fort, Hardi, Chauve, Joli). — Nommez des noms de famille tirés de termes géographiques ? (Rivière, Vallon, Montagne, Torrent, Champenois, Bourguignon, Français, Germain, Combremont, Bettens, Renan). — Indiquez des noms de famille empruntés à des objets ? (Farine, Pain, Robinet, Soulier, Moulin, Bonnet, Fouet, Pot). — Indiquez des noms de famille composés de plusieurs mots ? (Grandjean, Grandchamp, Pierrehumbert, Blancpain, Petitmaître, Jeanmonod, Belrichard, Legrand, Dufour, Demiéville, Demont, Dumartheray, Delacuisine, Delavigne, Després, Deschamps, Dessous l'Eglise, etc.).

4. Quelle est votre commune d'origine ou d'où êtes-vous bourgeois ? — Indiquez les familles bourgeoises de la localité que vous habitez ? Les familles non bourgeoises ? (Se limiter si la localité est grande). — Nommez des familles originaires des villages voisins ? de la ville voisine ? — Indiquez des familles originaires de chacun des cantons suisses ? (Excellent exercice : révision de l'histoire suisse, de l'instruction civique — autorités cantonales et fédérales — ; lecture des journaux. Donner quelques jours aux élèves pour préparer les réponses). — Indiquez quelques noms de famille des principaux pays de l'Europe ? (Lecture de journaux, même remarque qu'à la question précédente). — A quoi reconnaissez-vous qu'un nom de famille appartient à tel ou tel pays ? — Quelle est généralement la terminaison d'un nom de famille italien ? russe ? allemand ? bulgare ? grec ? Etc., etc.

5. Quels sont les noms du Président et des membres de la Commission scolaire ? Quel est le nom de votre inspecteur scolaire ? Quels sont les noms du syndic (maire) et des membres de la Municipalité de votre commune ? des membres du Conseil d'Etat de votre canton ? de quelques juges cantonaux et fédéraux ? des membres du Conseil fédéral et du Président de la Confédération ? — Quel est le nom du commandant de la I^{re} division ? de la II^{me} division ? du général en chef de notre armée ?

6. Pourquoi aimez-vous votre nom ? — Que devez-vous faire pour qu'il reste net et pur ? (Travailler, faire son devoir, ne jamais commettre d'action contraire à l'honneur).

7. Que signifient les expressions : Décliner son nom ? (Dire qui l'on est). J'y réussirai ou j'y perdrai mon nom ? (Je suis décidé à ne rien négliger, à tout sacrifier pour réussir dans cette affaire). — Il s'est acquis un grand nom ? (Une grande réputation). — C'est un nom qui s'éteint ? (Une famille qui disparaît).

Exercices d'application.

LECTURE : Le nom (*Dupraz et Bonjour*, degré supérieur, page 352).

GRAMMAIRE : Pluriel des noms propres. (*Larrive et Fleury*, page 19).

ECRITURE : Famille unie, famille bénie. — Honore ton père et ta mère.

DICTÉES : Notre nom.

Le nom de notre père sera le nôtre. Ce nom a déjà été celui de notre grand-père et celui du père de notre grand-père. Il appartient à toute une suite de personnes qui l'ont honoré par leur travail et leur conduite.

Le respect du nom.

Nos aïeux avaient à un très haut degré le respect de leur nom. Soyons comme eux. Par notre conduite, par notre amour du devoir et du travail, par notre honnêteté et toutes nos vertus, soyons les dignes descendants de nos ancêtres : *noblesse oblige*.

Les fautes ternissent un nom pour longtemps.

Les actions mauvaises, les fautes punies par les lois jettent pour longtemps, souvent pour plusieurs générations, l'opprobre et la flétrissure, non seulement sur celui qui s'en est rendu coupable, mais encore sur tous ceux qui portent le même nom. Il y a dans les familles une solidarité, dans le mal comme dans le bien, et le nom suffit souvent pour caractériser toute une descendance.

Le nom de famille.

Comme sa famille était estimée de tout le pays dans un rayon de trois ou quatre lieues, Pierre Dumont, mon grand-père, portait fièrement un nom qui représentait, à ses yeux, plusieurs siècles de travail et de bonne conduite. Ce nom modeste et banal entre tous, il ne l'eût pas changé contre ceux de Turenne et Condé réunis ; il gardait une vive reconnaissance aux braves gens qui le lui avaient transmis d'âge en âge, si net et si pur. Il se faisait un devoir sacré de le garder exempt de blâme. Sa morale se formulait en axiomes bizarres mais respectables : « Un Dumont ne ment pas. — Les Dumont n'ont jamais emprunté un sou sans le rendre. — Il n'y a pas de place pour le bien d'autrui dans la maison d'un Dumont. — Les Dumont, de tout temps, ont été les serviteurs de leurs amis. » Cet enseignement eut pour effet de maintenir à un niveau élevé les sentiments de toute la famille. — Ed. ABOUT.

VOCABULAIRE : *lieue*, ancienne mesure de longueur valant 4800 m., distance qu'un marcheur moyen parcourait en une heure ; *banal*, commun, sans intérêt, à l'usage de tous ; *transmettre*, faire parvenir, communiquer ; *d'âge en âge*, de père en fils ; *exempt*, préservé de, dispensé ; *axiome*, formule, maxime, vérité absolue qui n'a pas besoin de démonstration ; *bizarre*, capricieux, drôle, fantasque ; *Turenne*, *Condé*, illustres Français du 17^{me} siècle ; *About* *Edmond*, écrivain français du 19^{me} siècle.

ELOCUTION : Comment un nom de famille peut-il représenter plusieurs siècles de travail ? (Parce que ceux qui l'ont porté ont formé sans interruption et pendant plusieurs siècles une lignée de travailleurs.) — Que signifie cette expression : Il n'y a pas de place pour le bien d'autrui dans la maison d'un Dumont ? (Tous les Dumont sont honnêtes ; aucun de ceux qui portent ce nom n'a commis le plus petit larcin.)

Le nom paternel.

Chacun de nous a un nom. Ce nom, c'est celui du père, le nom de la famille dont il est issu. Le nom de famille constitue une propriété. Il crée des obligations, des devoirs, des charges, en même temps que des droits. Malheur à l'enfant, malheur au jeune homme, malheur à la jeune fille qui ternissent le nom de leur père ! Quelle honte, quand un nom, jusque-là respecté ou du moins inconnu, passe de bouche en bouche, flétri par l'opinion, souillé par une condamnation judiciaire, exécré quelquefois par l'atrocité de la faute et l'infamie du supplice !

Mais, sans tomber si bas, combien, par leur paresse, leur inconduite, leur mauvaise tenue forcent leurs parents désolés à baisser la tête ! Cette pensée devrait à elle seule arrêter sur la pente du mal. Le meilleur héritage qu'un père puisse transmettre à ses enfants, c'est un nom honoré. — D. BONNEHON.

Honore ton père et ta mère.

Il est une observation que chacun peut faire dans la vie : c'est le respect et l'adoration qu'ont pour leurs parents les hommes de grande valeur. Souvent, la vie les a élevés bien au-dessus de la condition de leur enfance. Ils sont plus instruits, plus cultivés, plus influents que leurs parents. Leurs parents sont de braves gens obscurs ; ils sont, eux, illustres. Mais regardez-les quand ils s'approchent de leurs parents ou qu'ils en parlent. On sent que tout leur cœur est resté fidèle aux chers vieux et qu'ils les aiment comme on aime un trésor. Rien n'est émouvant comme de voir un homme fort remarquable, apprécié pour son talent, redouté pour sa puissance, s'incliner devant une petite vieille, l'embrasser et lui dire : « Maman ». Rien que ceci, chers enfants, doit vous instruire et vous guider. Les meilleurs des hommes sont ceux qui honorent le mieux père et mère. Regardez-les et suivez leur exemple.

La famille.

Il ne suffit pas d'estimer sa famille, à quelque rang qu'elle soit placée ; il faut travailler à la rendre estimable aux autres, et lui attirer la considération et le respect, il faut en conserver l'honneur intact, et le transmettre tel qu'on l'a reçu à ses descendants. On se tromperait beaucoup, si l'on considérait l'honneur de la famille comme un préjugé ; la famille a son honneur comme l'individu : ici, la valeur ; là, la probité, le dévouement civique, la libéralité, sont le patrimoine des familles, et chacune a le devoir de ne point laisser dépérir entre ses mains ce noble dépôt. Si la sèche raison voulait détruire cette solidarité domestique et prétendait que, puisque chacun n'est responsable que de ses œuvres, il n'y a qu'un honneur individuel, et non pas un honneur de la maison et du foyer, elle retrancherait des âmes un grand principe de vertu. Car celui qui ne craindrait peut-être point de se discréditer lui-même, peut reculer devant la pensée de discréditer son nom. — PAUL JANET.

RÉDACTION : **Ma famille.** (*Degré moyen.*)

SOMMAIRE : Faites la description de votre famille. — Les membres qui la composent. — Ce qu'ils font. — Où ils habitent.

Le nom de famille. (Degré supérieur.)

SOMMAIRE : Ce que représente le nom de famille (réputation, amour-propre, bien compris, honneur, estime d'autrui). — On doit respecter et faire respecter son nom, le préserver de toute souillure. — Un nom honorable est le bien le plus précieux qu'un père puisse transmettre à ses enfants. — S'inspirer pour traiter ce sujet des idées contenues dans les dictées précédentes.

Un mauvais fils est un mauvais citoyen.

SOMMAIRE : Un de vos camarades est irrespectueux à l'égard de ses parents. Ecrivez-lui une lettre pour lui faire comprendre que le premier devoir d'un enfant est le respect de la famille, que celle-ci est à la base de la société et par conséquent à la base de la patrie. Terminez en montrant que tout mauvais fils sera un mauvais citoyen.

RÉCITATION : La maison paternelle.

Inoubliable est la demeure
Qui vit fleurir nos premiers jours !
Maison des Mères ! C'est toujours
La plus aimée et la meilleure.

Ici c'est le papier fleuri
Dont, les jours de fièvres moroses,
Nous comptions les guirlandes roses
D'un long regard endolori.

Là, vers Noël, à la nuit proche,
Nous déposions nos fins souliers...
Combien de détails familiers
S'éveillent au bruit d'une cloche !

Fauteuils des anciennes années
Où l'on nous couchait endormis,
Fauteuils démodés, vieux amis,
Avec leurs étoffes fanées.

Jardin en fleur, vigne, tonnelle,
Empreinte vague de nos pieds,
Sur les tapis et les sentiers,
O sainte maison paternelle !

Qui donc pourrait vous oublier,
Logis où dort notre âme en cendre,
Surtout quand on a vu descendre
Des cercueils chers sur l'escalier !

GEORGES RODENBACH.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes proposés dans le N° 22 de l'« Educateur ».

Solution du problème pour les institutrices.

Soit x le numérateur et y le dénominateur.

La fraction demandée sera $\frac{x}{y}$.

En ajoutant 1 au dénominateur, on a :

$$(1) \quad \frac{x}{y+1} = \frac{1}{6} \text{ ou } 6x = y + 1 \text{ ou } 6x - y = 1.$$

En ajoutant 1 au numérateur, on a :

$$(2) \quad \frac{x+1}{y} = \frac{1}{5} \text{ ou } y = 5x + 5.$$

Remplaçant y par $(5x + 5)$ dans l'équation (1), on a :

$$6x - (5x + 5) = 1, \text{ d'où } x - 5 = 1, \text{ et } x = 6.$$

Remplaçant x par 6 dans la 1^{re} équation, on a :

$$36 - y = 1, \text{ d'où } 36 - 1 = y, \text{ et } y = 35.$$

Réponse : La portion demandée est $6/35$.

MARGUERITE MESSAZ, Lausanne.

Solution du problème pour les instituteurs.

(Prière à nos lecteurs de faire la construction.)

Soient : BC, droite représentant le président ; CD, prolongation de BC, la perpendiculaire abaissée du balcon sur AD, rayon visuel de l'instituteur.

Décrivons la circonférence O, qui passe par les points B et C et qui soit tangente à AD, horizon visuel du maître. Le point de contact A est le lieu demandé. En effet, par tout autre point de l'horizon visuel, et par les points B et C, on pourrait faire passer une infinité de circonférences qui, toutes, seraient plus grandes que celle tracée ici. La corde BC restant la même, l'angle inscrit BAC sera donc le plus grand qu'il soit possible de faire passer par les points B et C. (Le sommet étant sur l'horizon visuel.)

Menons OI par le milieu I de BC, le triangle OBI sera rectangle et donnera :

$$\overline{OB}^2 = \overline{OI}^2 + \overline{IB}^2$$

$$\text{ou } \left(6.40 + \frac{1.70}{2} \right)^2 = \left(\frac{1.70}{2} \right)^2 + \overline{OI}^2$$

$$\overline{OI}^2 = 51.84$$

$$OI = 7,2 \text{ m.}$$

L. SCHULÉ, Lausanne.

Reçu aussi des solutions exactes de M^{lles} L. Noverraz, à Vallorbe, et F. Reber, à Yverdon, et de MM. M. Fromageat, La Chaux sur Breuleux (solution trigonométrique très complète), et J. Rollier, à Reconvilier (Jura bernois).

Problème pour les maîtres

(ou pour les élèves avancés)

Deux piétons parcourent une route en allant à la rencontre l'un de l'autre. Le premier fait 4 km. à l'heure, le deuxième 6 km. et la route est longue de 38 880 m. L'un des deux voyageurs (le premier) a un chien qui, au moment du départ simultané de nos piétons, court jusque vers le deuxième, avec une vitesse de 12 km. à l'heure, puis revient aussitôt vers son maître ; l'ayant rejoint, il recommence le même manège, et continue ainsi jusqu'à ce que les deux voyageurs soient à 5 m. l'un de l'autre. Quel chemin l'animal aura-t-il parcouru et combien de fois aura-t-il été de l'un à l'autre ?

M. à L.

Adresser les solutions, avant le 25 juillet 1916, au rédacteur de la Partie pratique.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

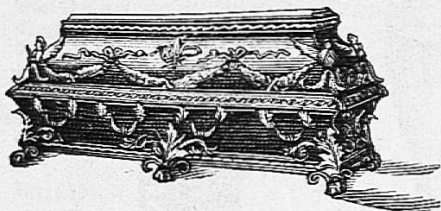
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

VIENT DE PARAÎTRE
Chez GEORGES BRIDEL & C^{ie} à LAUSANNE

A LA FRONTIÈRE

en 1870-1871

SOUVENIRS EXTRAITS DES RÉCITS DE SOLDATS SUISSES
par Wilhelm - J. MEYER, Premier - Lieutenant.

Un volume in-12 avec 12 gravures.

Prix : 2 francs. — — En vente chez tous les libraires.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne Rue du Pont

VÊTEMENTS CIVILS

ET UNIFORMES OFFICIERS

Complets

fantaisie
et cérémonie
Coupe moderne
Travail soigné

COSTUMES
sports

MANTEAUX
de pluie

COSTUMES
Enfants



10 % comptant aux instituteurs de la S. P. V.

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes & Nouveautés & Draperies

Tabliers

Jupons

Trousseaux & Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Tissot E.**, président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{re} Dunand, Louisa, inst., Genève.
Métrai, Marie, Genève.
MM. **Claparède, Ed.**, prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Decreuze, J.**, inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

- MM. **Steiner, R.**, inst., Chaux-de-Fonds.
Hintenlang, C., inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

- MM. **Visinand, E.**, instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey.
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod.**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J., inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
 Présidents d'honneur.
Hoffmann, F., inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V., inst. vice-président, Locle.

- MM. **Brandt, W.**, inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

MONOLOGUES

— SAISON 1915-1916 —

M. de Bosguérard	* Le retour de l'enfant prodigue, comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* Notre jour, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage, monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et dérange, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa, monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent, monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassoulade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LI^{me} ANNÉE. — N° 28

LAUSANNE — 15 juillet 1916.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE RÉDACTION :

VAUD: L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



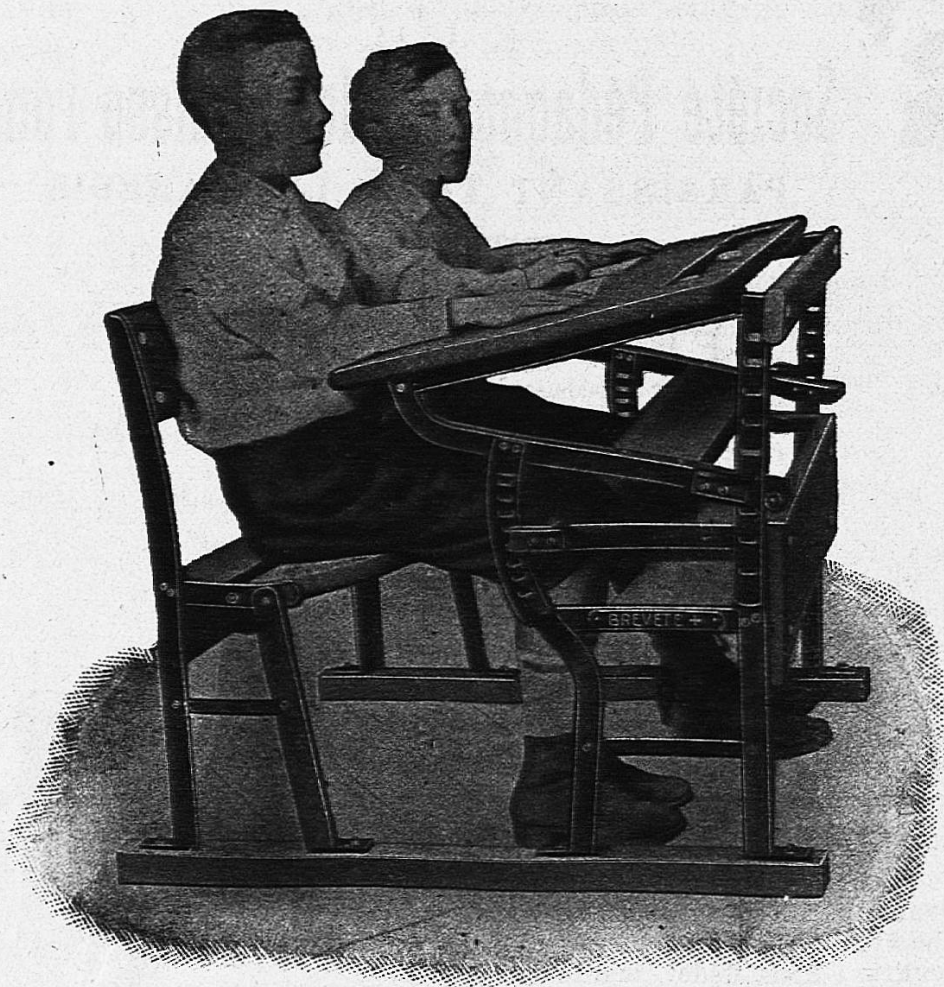
Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR: Oppens: fr. 1600 et autres avantages légaux: 28 juillet.

Dans sa séance du 7 juillet 1916, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Henri Sigg, de Genève, actuellement chargé de cours, en qualité de professeur extraordinaire de minéralogie à l'Université de Lausanne;

M. Charles Collins, en qualité de maître de gymnastique pour les écoles secondaires et primaires de Nyon, — ce à titre provisoire et pour une année.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schachtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Vient de paraître.

LE ROMAN ROMAND N° 19 :

LES CYGNES DU LAC NOIR

PAR

VICTOR TISSOT

60 centimes.

60 centimes.

Ce numéro du Roman Romand est particulièrement riche. Il ne renferme pas moins de dix nouvelles de M. Victor Tissot dont la plume alerte et colorée nous promène d'abord au pays fribourgeois moyenâgeux, — dans « *Le Pas du Moine* », émouvante légende du lac Noir et « *Le dernier des Villaz* », tragique épisode de la vie des comtes de Romont —. On passe ensuite au Pays de Vaud où l'auteur nous fait connaître la savoureuse aventure des anciens moines du Dézaley qui déjouèrent une attaque des Bernois pillards en ouvrant d'abord leur cave à l'ennemi, pour les capturer ensuite sans aucun risque. Puis vient un petit roman très vivement mené « *La Gouvernante* » mettant aux prises l'ambition d'une jeune Suissesse allemande, — de cette race vénale et vicieuse que l'on rencontre trop souvent dans le personnel des grands hôtels par exemple — et l'honnêteté foncière d'un gentilhomme russe qui s'était épris d'elle. Puis une histoire de pittoresques contrebandiers des bords du lac de Côme et enfin « *L'homme sauvage* », un récit impayable que M. Tissot a transcrit après l'avoir entendu raconter par feu le père Guintz, le vieil original lausannois que tout le monde connaissait il y a quelques années.

Parus précédemment :

- | | | |
|--------|--------------------------------|---|
| N° 1. | AUGUSTE BACHELIN | La Carrochonne. — La Marquise. |
| N° 2. | PHILIPPE MONNIER. | Nouvelles. (Epuisé.) |
| N° 3. | EDOUARD ROD . . . | Scènes de la vie suisse. (Epuisé.) |
| N° 4. | LOUIS FAVRE | Jean des Paniers. |
| N° 5. | ALFRED CERESOLE. | Le journal de Jean-Louis. |
| N° 6. | T. COMBE | Le mari de Jonquille. |
| N° 7. | B ^{de} DE MONTOLIEU. | Les Châteaux suisses. |
| N° 8. | D ^r CHATELAIN . . . | Connais-ça. |
| N° 9. | MARC-MONNIER . . | Quatre histoires. |
| N° 10. | EDOUARD ROD . . . | Nouvelles romandes. |
| N° 11. | EUGÈNE RITTER. . . | Jean-Jacques et le Pays romand. |
| N° 12. | T. COMBE | Village de Dames. |
| N° 13. | BERTHE VADIER . . . | La comtesse de Löwenstein. |
| N° 14. | OSCAR HUGUENIN . | Les aventures de Jacques Gribolet. |
| N° 15. | ADOLPHE RIBAU . | Le rameau d'olivier. |
| N° 16. | VIRGILE ROSSEL . | Blanche Leu. |
| N° 17. | PIERRE SCIOBÉRET . | Marie la tresseuse. |
| N° 18. | SAMUEL CORNUT . | La Trompette de Marengo. |